

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT
DE BOISSONS TEMPORAIRE**

Monsieur le Maire,

Je soussigné (NOM – Prénom).....

En qualité de

Date et lieu de naissance.....

Domicile.....



.....

Email.....

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire :

DÉBIT DE BOISSONS de 3ème CATÉGORIE

LIEU :

DATES :

MOTIF :

Fait à Salon-de-Provence,

Le

Signature

Pour les associations, nombre d'autorisations obtenues dans l'année.....

TABLEAU DES CATÉGORIES DE LICENCE

	ENUMERATION DES BOISSONS (Art. L 1)	DEBITS DE BOISSONS A CONSOMMER SUR PLACE (1) (Art. L.22)
III	Vins doux naturels autres que ceux appartenant au groupe II, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs fraises, framboises, cassis ou cerises ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.	LICENCE DE 3EME CATEGORIE DITE LICENCE RESTREINTE PERMET DE VENDRE LES BOISSONS DES GROUPES I, II ET III.

**PIECES A FOURNIR POUR OUVERTURE D'UN DEBIT
DE BOISSONS TEMPORAIRE**

1/ Pièce d'identité de l'exploitant.

2/ Récépissé d'enregistrement de l'association en Préfecture.

S'il s'agit d'une société, fournir un extrait du k bis (de moins de 3 mois)

Police Administrative

TEL 04. 90. 44. 89. 62

MAIL : police-administrative@salon-de-provence.org

